

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Du 23 août 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Procuration : 3

Date de convocation : 18 août 2021

Date d'affichage : 26 août 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt trois août à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Mélanie CROISY, Emilie DOURNEAU, Lionel DUVAL, Véronique MILLER, Laurence CHEVALIER, Patricia DETABLE, Fabien GIBOURET

Absents excusés :

Françoise MALLERET, Christopher WEISSBERG, Annie GARCIA, Blandine DECAENS

Absents :

Jean-Baptiste ARNOULT, Serge GAUCHOT,

Procurations :

Blandine DECAENS à Emilie DOURNEAU, Annie GARCIA à Laurence CHEVALIER, Françoise MALLERET à Mélanie CROISY

Secrétaire de Séance : Emilie DOURNEAU

Approbation du Procès-Verbal du 2 juillet 2021

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du 2 juillet 2021

AFFAIRE N° 1

ADMINISTRATION : MAISON 10 BIS PLACE SAINT SULPICE

Monsieur Fabrice REQUIER propose l'achat de la maison 10 bis place Saint Sulpice pour un montant de 2 000 €. Il s'engage à remettre en état la toiture et refaire la façade, cela lui permettrait d'agrandir sa salle de restauration.

Vote : Le Conseil Municipal, 1 contre, 3 abstentions, 8 pour

VEND la maison 10 bis place Saint Sulpice pour un montant de 2 000€.

AFFAIRE N° 2

ADMINISTRATION : EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Suite à 2 arrêts de travail et un départ en retraite la commune aura besoin pour la rentrée de recruter 2 contractuelles pour pallier aux absences en septembre.

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

RECRUTE 2 contractuelles pour la période de septembre 2021.

AFFAIRE N° 3

FINANCES : AIDE TELEALARME

La commune a reçu 2 demandes d'aide téléalarme, la première personne ayant des revenus inférieurs à 10 000€ peut bénéficier d'une aide de 7€62, la deuxième personne ayant des revenus entre 10 000 et 15 000€ peut prétendre à une aide de 5€72.

Vote : Le Conseil Municipal, 0 contre, 1 abstention, 11 pour
ATTRIBUE une aide de 7€62 à la première personne et 5€72 à la deuxième personne.

AFFAIRE N° 4

ADMINISTRATION : MOTION DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES

Le gouvernement veut augmenter la contribution des communes forestières pour financer l'office national des forêts à hauteur de 7,5 M d'euros en 2023 puis 10M par an en 2024 et 2025. Le futur contrat Etat-ONF prévoit la suppression de 500 emplois ce qui est dommageable pour la gestion des forêts. La fédération est contre ces mesures et souhaite que les communes adhérentes suivent la motion concernant le refus de ces mesures.

Vote : Le Conseil Municipal, 0 contre, 1 abstention, 11 pour
ADOpte la motion de la fédération nationale des communes forestières

AFFAIRE N° 5

ADMINISTRATION : DISSOLUTION DU SITS

Suite au passage de la compétence du transport scolaire à la région, le Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS) voit ses compétences réduites à néant et la dissolution est nécessaire. Il convient de répartir le solde du SITS par un coefficient de 0,3248€ par habitant soit un montant de 254€97 pour la commune d'Entrains sur Nohain.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité
DECIDE de la dissolution du SITS
APPROUVE la répartition du solde du SITS

AFFAIRE N° 6

FINANCES : RODP GAZ

Comme chaque année la redevance d'occupation du domaine public (RODP) est demandé à la société ANTARGAZ. Celle-ci se calcule par rapport à la longueur en mètre sur voirie communale qui est de 1 052 mètres. La redevance à demander est de 173€76.

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité
DEMANDE la RODP gaz pour un montant de 173€76

DIVERS

Pass sanitaire :

Celui-ci est obligatoire depuis le 9 août 2021 et concerne l'intégralité du bâtiment de la salle des fêtes et de la salle polyvalente.

Pont de l'anguillerie :

Le sous-préfet à la relance vient vendredi 27 août à 15h pour discuter de la reconstruction et du financement du pont de l'anguillerie.

Fibres :

Des administrés se plaignent du prestataire de la fibre qui a posé les boîtiers sur leurs façades sans leurs accords, nous contacterons SFR pour les prévenir.

Allée des Lavandières :

Il a été constaté que des véhicules sont garés sur cette zone piétonne. Nous allons réparer la chaîne.

Fête de Saint Sulpice :

La fête aura lieu du samedi 28 au lundi 30 août, le samedi dans la journée aura lieu la brocante, le soir un feu d'artifice suivi d'un concert avec une zone pass sanitaire.

Camping :

Le camping est presque réhabilité, il reste encore la zone de vidange à finir.

La séance est levée à 20h32.